

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

**La Fondation de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent signe,
une entente avec le Conseil des Arts et des Lettres du Québec,
dans le cadre du programme « Placements Culture »**

Rimouski, le 8 mars 2010 – La Fondation de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent pourra enrichir son fonds de dotation, en 2010, grâce au programme « Placements Culture ». C'est le 15 février dernier que la Fondation a signé une lettre d'entente avec le Conseil des Arts et des Lettres du Québec par laquelle elle s'engage à amasser 20 000 \$ qui seront versés dans son fonds de dotation. En contrepartie, le CALQ ajoutera une subvention de 30 000 \$.

La Fondation avait déjà obtenu une subvention semblable en 2008, ce qui avait permis de créer un fonds à son nom auprès de la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles. Les rendements générés par ce fonds constituent un apport financier qui s'ajoute aux sommes recueillies dans le cadre des campagnes de financement.

Pour son président, René-Jean Banville, détenir un fonds de dotation permet à la Fondation de s'assurer des revenus réguliers qui seront consacrés à la réalisation de sa mission, et plus particulièrement à l'aide financière directe aux élèves dont les revenus familiaux ne permettraient pas d'accéder à cette formation musicale.

-30-

Source : Nicole Beaulieu, coordonnatrice
Téléphone : 418-722-7602 Poste 203
Cellulaire : 418-730-1720
Courriel : fondationembsl@globetrotter.net